

ENTRE

LOIRE & MAINE

n°256

Février 2023

Le magazine municipal de Sainte-Gemmes-sur-Loire



Une 37^{ème} édition pour le Salon
de Peinture et de Sculpture de
Sainte-Gemmes-sur-Loire



SOMMAIRE

ÉDITO 2

EN IMAGES 3

ACTUALITÉS 4

- 04 | BIENVENUE AU CCAS DE SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE
- 06 | UNE CONFÉRENCE SUR LES QUESTIONS ÉNERGÉTIQUES
- 07 | DEUX NOUVEAUX AGENTS AU PÔLE MANIFESTATION
- 07 | LE QUARTIER DE LA JOLIVETTERIE
- 08 | DÉCOUVERTE DU CLUB JEUNES AVEC JULIE ET ERWAN
- 09 | DES JEUNES MOTIVÉS ET IMPLIQUÉS
- 09 | NOUVELLES ÉLECTIONS AU CME
- 09 | C'EST PARTI POUR LE KIT ACCUEIL !
- 10 | SAINTE-GEMMES-SUR-LOIRE PREND SOIN DE SES ARBRES

INTERCO 11

- 11 | UNE ASSEMBLÉE POUR LE CLIMAT

CULTURE 12

- 12 | 37^{ÈME} SALON DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

VIE DES ACTEURS 14

- 14 | " QUELLE TROGNE ! "
- 14 | BON ANNIVERSAIRE !
- 15 | NOS ASSOCIATIONS DE QUARTIER : " ASSOCIATION DU MOULIN CARRÉ "
- 15 | " LE BÉNÉVOLAT C'EST L'ART DE LA GRATUITÉ DU COEUR (...) "
- 16 | QUATRE PROFESSIONNELS GEMMOIS OEUVRENT À " L'OUTIL EN MAIN "

TRIBUNE 17

AGENDA 18

CONTACT 20



Sainte-Gemmes-sur-Loire

Entre Loire et Maine

N°256

Février 2023

Directeur de la publication Paul HEULIN

Conception / Réalisation Service communication

Rédaction et relecture Les commissions municipales, les bénévoles et les services

Crédit photo (sauf mentions) : Mairie, bénévoles, associations, Freepik, Pexels

Impression SAXOPRINT - Semaine 4

Editions 2500 exemplaires

Prochaine publication : Avril 2023



Magazine imprimé avec une réduction de CO² jusqu'à 70 % au regard des technologies d'impression.

EDITO

2023 : espoir et détermination



Toute l'équipe municipale se joint à moi pour souhaiter à toutes les Gemmoises et à tous les Gemmois une belle année 2023 !

Lorsque l'on fait un bilan rapide de l'année 2022, on peut raisonnablement penser que celle-ci représente un tournant majeur pour nous tous : après deux années de crise sanitaire, c'est la guerre en Ukraine, mais aussi un été caniculaire, qui ont profondément marqué notre actualité de l'an passé.

Que nous réserve 2023 ?

Sans doute devons nous nous attendre à une année dans le droit fil des événements auxquels nous assistons actuellement : poursuite du conflit à l'est de l'Union Européenne, forte inflation des prix et tout particulièrement de ceux de l'énergie, changement climatique à l'œuvre qui se vérifiera probablement à nouveau durant l'été.

Ce contexte ambiant, pas très réjouissant, vient cependant conforter tout le projet politique qui nous anime depuis l'élection de mars 2020. Transition écologique et participation citoyenne sont plus que jamais les fondamentaux de notre action.

En 2023, des projets concrets vont voir le jour, allant dans le sens d'une meilleure maîtrise des coûts budgétaires pour notre collectivité, tout en recherchant la meilleure adaptation possible au changement climatique désormais incontesté.

En 2023, nous poursuivrons aussi notre recherche d'une plus grande solidarité entre les Gemmois, afin d'aider les uns et les autres à ne pas trop souffrir du renchérissement des coûts dans leur quotidien. Nous proposerons aussi des temps de convivialité et de détente, afin de favoriser les liens et les rencontres qui nous ont manqué.

Nous continuerons à agir pour faire avancer les projets qui modifieront le visage de notre commune, en prenant en compte l'ensemble du contexte dans lequel nous évoluons.

Alors, dans cette période de changement, par son action déterminée au plus proche de vos besoins, toute l'équipe municipale vous souhaite à nouveau, du fond du cœur, une bonne et heureuse année 2023 !

Paul HEULIN

EN IMAGES

LIVRAISON DU VÉHICULE COMMUNAL ET SOLIDAIRE

Ca y est, il est là ! Le nouveau véhicule communal s'est fait attendre mais il aura finalement été livré avant la fin 2022. Une bonne nouvelle pour la municipalité, mais aussi pour les associations qui pourront en bénéficier tout au long de l'année.

Financé par les entreprises locales et du secteur angevin, ce véhicule a pour vocation d'être utilisé dans le cadre du transport solidaire avec le CCAS, ou les associations lors de déplacements. L'élaboration du règlement d'utilisation est en cours pour une bonne gestion de cet outil.



SOIRÉE DES BÉNÉVOLES, LE RETOUR !

Vendredi 2 décembre à 18h00, la Maison des Associations était à la fête ! Une soirée conviviale a été organisée par la municipalité afin de remercier les bénévoles qui s'impliquent sur la commune lors de diverses manifestations locales. Quels que soient leurs domaines d'intervention et leur ancienneté, ils étaient ravis de pouvoir se retrouver ou se rencontrer pour la première fois.

Avant l'ouverture du cocktail, le nouveau véhicule communal a été inauguré et le nouveau plan de la commune présenté en présence des entreprises partenaires.



LES FÉERIES DE NOËL

Retour des Féeries de Noël le 16 décembre, avec en invité spécial pour la deuxième année consécutive, le Père Noël ! Après les ateliers en mairie, les enfants ont pu aller à la rencontre de ce personnage haut en couleurs qui avait arrêté son traîneau sur le marché. Si les rennes n'ont pas pointé le bout de leur museau, le Père Noël est resté jusqu'à la fin des festivités : tombola, vin chaud et concert de Noël avec l'Echo Musical Gemmois !

Sur les 15 lots à gagner lors de la grande tombola de Noël, seuls 3 n'ont pas été remportés par des Gemmois !



Un grand merci aux commerçants partenaires : Anne Isabelle Institut, Artiste coiffure, EM'STHEK Institut de beauté, C Essentiel coiffure, G20, QG presse tabac, Les jardins de l'avenir, Boulangerie Les Pains de mon Moulin, L'Orchidée Restaurant, Marionneau Jardinerie, Loire Créateurs, Le café de la Loire, O'Cyclo, ReflexÔ Anne-Charlotte Marin, Pharmacie BOUFFARD DESPRETZ, et les commerçants du marché. En photo : Eric CHATELAIN, le gagnant du gros lot !

" ENFIN ! "

« Enfin ! » s'est exclamé Paul HEULIN, le Maire, rappelant à tous que cette cérémonie des vœux n'avait pu se tenir en présentiel depuis 2 ans en raison de la crise sanitaire. Environ 280 personnes avaient fait le déplacement pour l'occasion. Maire et adjoints se sont succédé au micro afin de souhaiter une belle année aux Gemmois, et évoquer les projets phares à venir. L'ART.IMAGE avait été magnifiquement décoré par les agents du Service Espaces Verts. La scène et les tables de réception ont apporté de la couleur et un air printanier à cette matinée humide.





A la découverte des services municipaux - Partie 3

Bienvenue au CCAS de Sainte-Gemmes-sur-Loire

Il se trouve à la mairie, est présidé par le Maire et il s'appuie sur les services municipaux. Mais le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Sainte-Gemmes-sur-Loire reste un service juridiquement distinct. Il relaie les politiques menées par l'Etat et le Département en matière d'insertion sociale et professionnelle. Zoom sur ce service assez méconnu par la population.

Les chiffres du CCAS sont parlants : Céline EDMOND, référente sociale, a mené 311 entretiens, dont 49 visites à domicile, en 2022. « Je vois le CCAS comme un accueil intemporel. Les Gemmois peuvent venir à tout moment pour prendre un rendez-vous ou juste poser une question, liée à la recherche d'un emploi, à l'orientation d'un jeune ou pour toute autre demande ». Le bilan d'activité recense aussi 252 visites à des personnes âgées (seules ou en couple), 175 présents au repas des aînés, deux collectes pour la Banque alimentaire qui ont permis de confectionner 2 800 repas à domicile.



Juillet 2021 :
Sortie collective
organisée pour les
familles

90 bénévoles interviennent dans les différents services du CCAS : pour le transport solidaire, les colis alimentaires remis tous les 15 jours. Ils visitent les personnes âgées de 80 ans et plus à domicile et vont recueillir leurs besoins et envies. « Les élus ont des idées. Mais sans les bénévoles, il ne se passerait pas grand-chose. Pendant le confinement et durant la canicule, les personnes isolées étaient appelées toutes les semaines ». Le Pacte Gemmois est ainsi devenu un service de veille téléphonique à part entière, géré par la référente sociale, secondée depuis peu par Sibylle DELEPLANQUE en mission de Service Civique.



Quel fonctionnement ?

Le CCAS est dirigé par un Conseil d'Administration de dix personnes (1) présidé par le maire, entouré de conseillers municipaux et de personnes issues d'associations. "Ils participent tous à la réflexion collective et leur implication est à souligner", tient à préciser Christine COURRILLAUD, 1^{ère} adjointe, Pôle Solidarités.

(1) Le CCAS est présidé par le maire, Paul HEULIN. Son conseil d'administration est constitué de 10 membres. Christine COURRILLAUD, Sébastien ROBERT, Jean-Claude TOUZANNE, Florence DE BARMON, Hélène OUVRARD sont des élus locaux. 4 autres personnes sont issues d'associations : Pascale PY (ADMR), Colette TAUNAY (Association des Seniors Gemmois), Joëlle NAUDAIS (UDAF), Emmanuel LEFEBURE (Aide Accueil).

Les grandes missions du CCAS

L'écoute et le soutien à la vie quotidienne de tous les Gemmois sont l'une des grandes missions du CCAS.

Céline EDMOND informe sur les services de la commune : admission des enfants à l'école, cantines, associations sportives, culturelles, inscription aux centres de loisirs, demande de transports ou de logements, création de dossiers pour l'ouverture de droits « La dématérialisation est difficile. Les formalités sur papier sont plus simples pour beaucoup. Même adresser un mail ou envoyer une pièce jointe pour les actes administratifs, cela peut être difficile ». Les Ateliers du CCAS (voir l'illustration) proposent des activités en phase avec les préoccupations de la société : l'informatique (pour les 60 ans et plus), le travail de la mémoire...

Le rôle du CCAS reste pour beaucoup celui de la **prévention et du développement social**, pour des personnes qui manquent de ressources physiques ou financières pour subvenir aux besoins de la vie quotidienne. Le Centre doit conseiller sur les droits sociaux, orienter vers les partenaires. Les situations de précarité touchent particulièrement des familles monoparentales, en recherche d'emploi, les personnes du 3^{ème}, celles sans emploi, ou encore celles en situation de handicap. Le CCAS se mobilise principalement dans la lutte contre l'exclusion, notamment pour les aides alimentaires, et le soutien au logement.

Le CCAS de Sainte-Gemmes-sur-Loire **accueille des familles ukrainiennes, des mineurs isolés, des personnes en grande difficulté, logés en partenariat avec des bailleurs sociaux**, Maine et Loire Habitat et Podeliha, et accompagnés par des associations, France Horizon, Aide Accueil et l'Abri de la providence.

Certaines des aides sociales sont obligatoires. Ce sont les prestations qui compensent des déséquilibres financiers dus à la maladie, à la vieillesse ou aux handicaps. **Chaque CCAS décide de sa politique de solidarité au travers des aides facultatives**. Celles-ci apportent un soutien aux familles ou aux personnes de Sainte-Gemmes-sur-Loire qui rencontrent des difficultés financières passagères (factures liées au fonctionnement de la vie quotidienne, aides pour les enfants, accès aux différents droits sociaux...).

Le CCAS dispose aussi d'un **service de domiciliation pour les personnes sans domicile stable**. Ceci permet de disposer d'une adresse administrative pour recevoir son courrier et permettre de faire valoir certains droits et prestations. Actuellement, le CCAS gère 10 domiciliations.

« Pour tout cela, le Centre Communal d'Action Sociale est un bel exemple de service d'action de proximité ».

Contact : Céline EDMOND
ccas@sainte-gemmes-sur-loire.fr || 02 41 66 75 52 – service CCAS

LES ATELIERS DU CCAS

DE JANVIER À JUIN 2023, UN PROGRAMME D'ACTIVITÉS : SORTIR, S'INSTRUIRE, SE DIVERTIR ET RENCONTRER

10 séances d'1h30 Informatique (8 personnes maximum)	utiliser un ordinateur au quotidien À partir du 13 janvier
6 séances pour faire travailler ses méninges à partir du 28 février les mardis 10h-12h	Mémoire en jeux
Challenge Séniors (Atelier sport)	24 mars de 9h15 à 12h15
Tère date: 9 mars pour réfléchir au futur de votre domicile	Ateliers "Avancer en âge et penser son habitat"
Challenge Séniors (ateliers bien être)	12 mai de 9h15 à 12h15

* à venir des ateliers de sensibilisation sur la prévention routière
Inscription et règlement auprès du CCAS-02.41.66.75.52



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le CCAS gère un établissement pour personnes âgées, la Résidence les 3 Moulins, et ses deux structures :

- La Résidence Autonomie s'adresse aux 26 personnes qui ont fait le choix d'un nouveau domicile, mieux adapté à leur âge.
- L'EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) accueille 46 personnes âgées en perte d'autonomie.

Une date à retenir !

Une conférence grand public sur les questions énergétiques

Jeudi 16 février, une conférence proposée dans le cadre du programme France Rénov de l'espace conseil "Mieux Chez Moi" va se tenir à **18h30 à la Maison des Associations**. "Nous dépensons en moyenne 2 690€ par ménage par an dans l'énergie, dont 59 % rien que pour notre logement. Ce budget augmente de plus en plus avec la hausse des prix de l'énergie. Par où commencer pour consommer moins d'énergie dans notre logement ? Quelles sont les idées reçues sur l'utilisation de votre lave-linge ou de votre chauffage ? Quels seraient les travaux de rénovation énergétique à prioriser ?" En partenariat avec Angers Loire Métropole, Les intervenants d'ALISEE* vous répondent !

*Association Ligérienne d'Information et de Sensibilisation à l'Énergie et l'Environnement



3 petits éco-gestes de tous les jours :

Baisser de 1°C le chauffage
=
7% d'économies d'énergie par an

Eteindre les veilles dès que possible
=
10% d'économies

Une box allumée 24h/24 consomme autant qu'un réfrigérateur en une année.

La température du chauffe-eau peut être réglée à 55°C

10L d'eau chauffée en moins par jour, c'est 10% d'économies d'énergie sur le chauffe-eau par an.

source : ecologie.gouv.fr/gestes-plus-efficaces-au-quotidien

Deux nouveaux agents au Pôle Manifestation.

Arrivés tous les deux le 3 janvier au sein de la collectivité, Pascal et Jacky forment le binôme du Pôle Manifestation. Agents des services techniques, ils s'occupent principalement de la gestion des salles communales, de l'entretien courant, de la logistique des événements. Bienvenue à eux !



Pascal LAISNE

Après plusieurs années passées comme technicien en électronique dans diverses sociétés, Pascal rejoint en 2012 le SSAD (Service Soutien À Domicile) de la ville d'Angers, en qualité d'agent social.

Avec ses compétences en maintenance industrielle et en informatique, Pascal revient à ses premières fonctions et intègre donc les équipes techniques de Sainte-Gemmes-sur-Loire au sein du Pôle Manifestation.



Jacky PICHARD

Depuis 1999, Jacky était rattaché à la mairie de Chaville (92). D'abord agent technique puis agent de maîtrise, il assurait la sécurité et l'entretien courant du centre culturel de la ville : travail d'équipe, gestion de salles, entretien des équipements...

Il a également eu plusieurs expériences dans le domaine du bâtiment et possède un diplôme SSIAP 1* pour assurer la sécurité des personnes lors des manifestations.

*formation initiale pour l'exercice du métier d'agent de sécurité incendie au sein des établissements recevant du public ou des immeubles de grande hauteur.

Le Quartier de LA JOLIVETTERIE : Un nouvel enjeu pour la circulation à Sainte-Gemmes-sur-Loire

Le groupe « Connexion quartiers – bourg » de l'Assemblée Participative Citoyenne s'est saisi de la question de l'intégration du nouveau quartier de la Jolivetterie dans la commune.

Il a réalisé une vingtaine d'entretiens auprès de riverains des quartiers proches. La question de la circulation et de la sécurisation des accès aux quartiers et aux communes limitrophes, par les modes de transport doux (vélos, piétons...) est ressortie comme une préoccupation forte.

Pour cela, le groupe a travaillé avec « Gemmes le Vélo », l'antenne locale de « Place au vélo » afin d'élaborer des propositions, dont les principales sont :

- Sécuriser la circulation pour les piétons et les vélos sur les deux grands axes Route du Hutreau et D112.
- Mettre en place des traversées sécurisées de la D112 pour effacer la coupure existante

entre les quartiers et favoriser l'accès aux services du bourg.

- Faciliter la traversée de la route du Hutreau pour les piétons et vélos qui souhaitent accéder au parc.
- Renforcer les transports collectifs (bus) et mutualisés (espace de covoiturage et voitures partagées).
- Réduire les vitesses actuelles.

Face aux enjeux environnementaux et à la hausse du prix des carburants, le nouveau quartier de la Jolivetterie est une opportunité dont la commune doit se saisir pour définir une vision globale des mobilités douces sur son territoire.



Découverte du Club Jeunes avec Julie et Erwan

Toute l'année, le club jeunes accueille des pré-adolescents entre 10 et 13 ans, le mercredi après-midi. Rencontre avec Julie et Erwan qui encadrent ces jeunes et leur proposent des ateliers selon leurs envies.

Julie et Erwan, vous êtes animateurs de l'ALAE (Accueil de Loisirs Associés à l'École) de Sainte-Gemmes-sur-Loire. Pouvez-vous nous présenter le Club jeunes ?

Le Club accueille de 12 à 20 jeunes de 10 à 13 ans, selon les jours et les périodes, le mercredi de 14h à 17h, tout au long de l'année.

L'espace jeunesse place de la mairie étant devenu trop petit, nous nous sommes installés en juillet 2021 dans la maison située au 6 Route de Bouchemaine. Un lieu que les jeunes ont aménagé et décoré à leur goût avec beaucoup de plaisir !

Quels sont les objectifs et les projets du Club jeunes ?

Les jeunes viennent avant tout pour se retrouver, s'amuser et vivre des choses ensemble. Nous leur proposons des activités en lien avec leur lieu de vie, et dans lesquelles ils sont acteurs.

Nous organisons quelques sorties dans l'année (Bowling, Laser Game...) mais elles restent très minoritaires. Nous invitons plutôt les jeunes à s'investir dans des activités qui vont leur permettre de constituer une « tirelire ».

Son but : diminuer le coût du camp d'été organisé chaque année en juillet. Pour cela, nous organisons des ventes de gâteaux, de saucissons, des opérations lavage de voitures ...

Quel est le « fil rouge » de cette année ?

En 2022/2023 nous avons retenu la découverte de métiers que l'on trouve sur la commune.

Nous avons déjà rencontré les professionnels des services techniques du Cesame, du Jardin de l'Avenir, de la compagnie de théâtre « Nom d'un Bouc », les agents de la mairie.

A chaque rencontre, les jeunes ont cherché à répondre à ces questions : « Qu'est-ce qui se passe dans ce lieu ? Qui y travaille ? Qu'est-ce qu'on y fait ? »

Un appel ?

Oui. Nous profitons de cet article pour lancer un appel aux Gemmois qui accepteraient de nous rencontrer pour nous présenter leur métier.

N'hésitez pas à nous contacter !



Contact : alaestegemmesurloire@fol49.org

Des jeunes motivés et impliqués

Depuis le lancement des dispositifs « Argent de Poche » et « Soutien Projet Formation » en octobre 2020, 30 jeunes Gemmois ont retiré un dossier et ont participé à des chantiers et des missions au service de la collectivité.

Malgré la période du Covid et les confinements successifs, les plus jeunes ont réalisé 50 chantiers « Argent de Poche » : Permanences aux collectes de la Banque Alimentaire, services de vin d'honneur lors de cérémonies officielles, entretien ménager d'équipements, entretien d'espaces verts, comptage des enveloppes pour les scrutins... Chaque jeune a reçu 15€ pour chacune de ses participations.

Du côté des plus âgés, le dispositif « Soutien Projet Formation » a permis à 5 jeunes de réaliser 12 missions chacun : mise à jour du listing des associations, renfort sur les temps de restauration scolaire à l'ALAE pendant le Covid, entretien ménager du groupe scolaire, de L'ART.IMAGE.

Ces immersions permettent à nos jeunes de découvrir le fonctionnement et l'organisation des services municipaux.

Le 14 janvier, Stéphanie COCHELIN, Adjointe du pôle Enfance, Jeunesse et sports les avait conviés à la cérémonie des Vœux. Ils se sont vus remettre une attestation de fin de chantiers ou de missions, signée du maire, qui vient valider et valoriser leur implication dans la vie communale.



Nouvelles élections au CME

Lundi 16 janvier, des élèves de l'école publique des Grands Jardins et de l'école privée Dominique Savio ont été accueillis dans la Salle du Conseil Municipal de la Mairie afin de voter pour les nouveaux représentants du CME (Conseil Municipal des Enfants).

Chaque candidat avait apporté son affiche de campagne. Des programmes bien sympathiques ont été présentés : sorties nature, pistes cyclables, balançoires, toboggans, terrain de billes, concours de cuisine, journée multi-sports...

Votants et candidats ont été reçus par le Maire, Paul HEULIN, qui a souligné l'importance du moment : "Nous espérons que vous ferez le meilleur choix pour nous soumettre des bons projets pour l'enfance et la jeunesse".

Après le temps des discours, et celui de la réflexion, place au vote !

Le lendemain, le dépouillement a été effectué et 9 enfants ont été élus : Romane CM2, Issra CM1, Arthur CM1, Noa CM2, Célestin CM1, Sam CM2, Aya CM1, Antoine CM2, Chiara CM2.

Nous leur souhaitons pleine réussite dans la conduite de leurs projets de campagne !

C'est parti pour le KIT ACCUEIL !

Le Kit Accueil pour les nouveaux Gemmois est désormais en ligne sur le site de la commune !

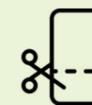
MODE D'EMPLOI :



Pour qui ? Toutes les familles installées sur la commune depuis le 1^{er} janvier 2023

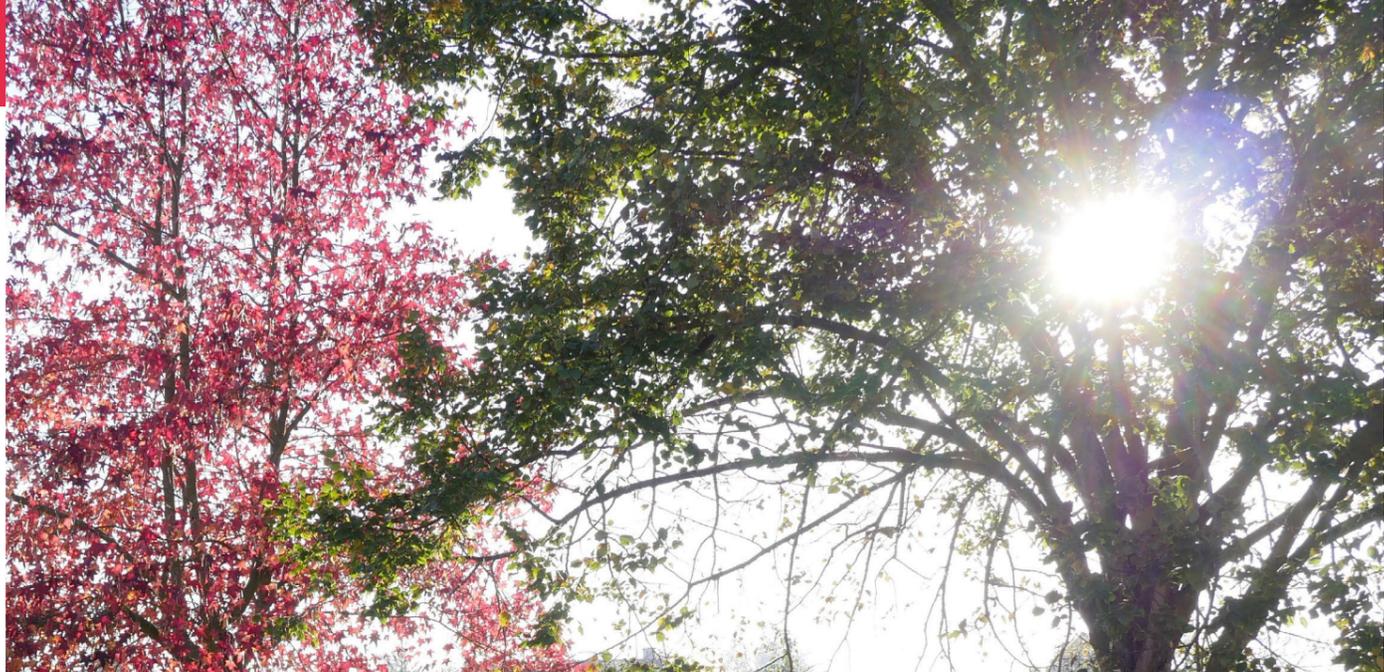
Comment ? Il suffit de remplir un formulaire en ligne dans la rubrique "Nouveaux Arrivants" depuis l'espace "En 1 Clic" sur la page d'accueil du site internet. Le service Communication prend ensuite contact avec vous pour retirer le kit en mairie.

En 1 clic



Pour quoi ? Dans ce kit, les nouveaux arrivants y retrouveront un document présentant la commune, des infos pratiques, la liste des commerçants et des entreprises, un plan, l'annuaire des associations...
En complément, chaque membre de la famille recevra un bulletin d'inscription à une association, avec une réduction de 20€ dans le cas d'une adhésion à une activité artistique, culturelle ou sportive. Un abonnement familial d'un an pour la bibliothèque sera également offert.

L'aide prise en charge par la collectivité sera reversée aux associations concernées sous la forme d'une subvention exceptionnelle.



Sainte-Gemmes-sur-Loire prend soin de ses arbres



« Les arbres rendent la ville agréable à vivre. Mais ils sont surtout devenus une obligation avec le dérèglement climatique. Ils dépolluent l'eau, l'air et le sol, et ils font baisser la température ». Floris DENION, Responsable du service Espaces Verts, composé de 5 personnes, est très clair à ce sujet ! Il suit les arbres de Sainte-Gemmes-sur-Loire, depuis leur plantation jusqu'à leur fin de vie.

Les plantations ont lieu chaque année en automne. Chaque arbre bénéficie d'un suivi en arrosage pendant deux ans.

Premier principe : ne jamais planter la même espèce sur un secteur, pour lutter contre les maladies. Il faut plutôt mêler les essences. Les épisodes de sécheresse n'ont pas été oubliés. « Sur certains secteurs, nous ne plantons plus d'arbres à racines superficielles, comme le bouleau, mais des arbres à racines pivot, comme le chêne vert, qui va chercher sa nourriture en profondeur ». L'opération « Une naissance, un arbre » au Clos Neuf en tient compte.

L'élagage survient à partir de janvier. « Nous avons un plan pluriannuel de taille douce, et traitons deux ou trois secteurs chaque année. En hiver pendant la descente de sève, nous enlevons les branches mortes, celles qui se croisent, celles qui sont trop basses, qui gênent la circulation... ».

Le ramassage des feuilles qui tombent durant l'automne, n'est pas la partie la plus intéressante du travail, même si cela doit être réalisé pour assurer la sécurité de tous. Mais rappelons tout de même qu'en laissant les feuilles au sol, nous garantissons à la terre un humus nécessaire à nos massifs et potagers !

L'abattage des arbres a été proscrit, hormis pour des raisons sanitaires ou de sécurité, par exemple en cas de maladie, de danger suite à des tempêtes ou de présence de chenilles processionnaires. Dernièrement quelques arbres morts, conséquence de la sécheresse estivale, ont dû être enlevés.

« Mais abattre n'empêche pas la préservation de la biodiversité. Les troncs laissés sur place peuvent devenir des hôtels à insectes, comme ce châtaignier au Moulin Carré ».

Alors si l'Arbre en ville est si important, ne devrions-nous pas imaginer une place de la mairie de nouveau arborée ? Une réflexion est en cours !

Une assemblée pour le climat

Plus de 300 élus des 29 municipalités composant Angers Loire Métropole se sont réunis le 29 novembre pour échanger sur les enjeux du changement climatique.

Nous étions une demi-douzaine d'élus de Sainte-Gemmes-sur-Loire présents lors de cette assemblée. Objectif : "Mettre tout le monde à niveau" sur les connaissances liées au changement climatique et à ses impacts réels.

Plusieurs intervenants ont apporté leurs éclairages respectifs sur les phénomènes que nous traversons, et qui ont particulièrement marqué l'Anjou pendant l'été 2022 : sécheresse, pénurie d'eau dans les rivières, incendies de forêts, canicule à plus de 40 °... Tous ces constats, malgré tout moins catastrophiques que dans d'autres régions du monde, ont été faits par tous, ici, pendant l'été.

Virginie RAISSON-VICTOR, géopolitologue et Directrice régionale du GIEC Pays de la Loire, a présidé l'ensemble des débats et a retracé les grandes lignes du dernier rapport du Groupe d'Experts Inter Gouvernemental sur le Climat.

Elle a évoqué la mission des élus : "Le rôle des élus locaux est devenu ingrat. Vous agissez en local pour la planète, et les effets arriveront lorsque vous aurez terminé vos mandats. Avant, on demandait à un élu de bien aménager sa commune. Cela ne suffit plus. Il faut changer de modèle à tous les niveaux, dans nos manières de construire, d'habiter, de nous déplacer, de manger, et en passant par des contraintes parfois clivantes sur le plan sociétal", a notamment commenté Virginie RAISSON-VICTOR.

Le directeur de l'ADEME, Eric PRUD'HOMME, a présenté 4 scénarios possibles d'évolution, selon l'orientation que prendront les politiques publiques pendant les prochaines années.

Enfin, une chercheuse, Emma HAZIZA, a brillamment exposé les enjeux à venir, et l'urgence à agir qui s'impose désormais à tous. Les échanges avec d'autres équipes municipales montraient que certains prenaient seulement conscience ce soir-là de l'urgence dans laquelle nous sommes collectivement.

Une tribune qui a passionné son auditoire sur l'état climatique en région des Pays de la Loire, plus grande émettrice de gaz à effet de serres en France après l'île de France et la Bretagne. Agriculture, déplacements, système alimentaire, aménagement et étalement urbains, modèle de fonctionnement des entreprises et énergies nouvelles, mode de construction des bâtiments, gestion des rivières et des eaux de pluie dont le ruissellement, ajouté à l'imperméabilisation des sols, explique nombre d'inondations... Tout ou presque a été passé en revue par les spécialistes présents.

Notre équipe est plus que jamais motivée pour agir sur notre territoire local, à la mesure de ses moyens, afin de trouver les meilleures solutions permettant de ralentir les effets de tous ces changements.

Une soirée très pédagogique qui nous conforte dans nos choix municipaux.

37^{ème} Salon de Peinture et de Sculpture

Du 25 février au 12 mars 2023, la commune de Sainte-Gemmes-sur-Loire accueillera son 37^{ème} Salon de Peinture et de Sculpture.

Créé en 1985, le Salon n'a de cesse d'évoluer. D'abord organisé en Mairie, il a ensuite été accueilli au Domaine de Châteaubriand, puis au Château de la Roche Morna, avant d'investir le nouvel Espace Culturel L'ART. IMAGE, inauguré en 2019. Situé en bord de Loire dans un cadre verdoyant, le Salon ayant pris une belle ampleur depuis plusieurs années, dispose désormais de l'espace qu'il mérite.

Il a pour ambition de faire rayonner l'art dans ses différentes formes, en permettant à des artistes professionnels, mais également quelques amateurs, d'exposer. Aux côtés d'artistes déjà reconnus dans le milieu, vous pourrez donc retrouver des artistes moins connus à qui une place est offerte.

Cette année, non pas un mais deux artistes seront invités d'honneur : Annick VALLENET, pastelliste, et Philippe SIDOT, sculpteur. Chacun dans leur registre, exposeront des oeuvres qui laissent la part belle à la couleur. Outre les deux invités d'honneur, une centaine d'artistes exposera une ou plusieurs oeuvres.

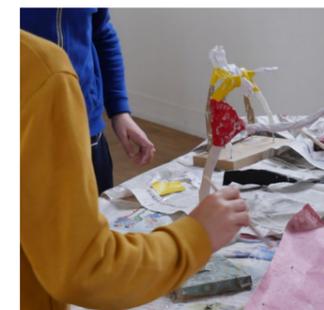
Au programme :

- **Vendredis 3 et 10 mars** : le Salon ferme ses portes aux visiteurs à 20h. En plus de la visite classique, un parcours artistique est également proposé à ces mêmes dates, à 18h. Déambulation et entretien avec un artiste pour découvrir le Salon sous un autre angle ! Le parcours artistique du 3 mars sera sur le thème de la sculpture avec Yvonnick TUSSEAU, sculpteur, et celui du 10 mars sur la peinture sera assuré par Jean GODIN, artiste peintre. *Gratuit et en libre accès.*
- **Samedi 11 mars** : artiste invitée d'honneur, Annick VALLENET propose une démonstration de pastel pour faire découvrir son art et ses techniques. *À partir de 14h, gratuit et en accès libre.*
- **Dimanche 12 mars** : Clôture du Salon. Dernier jour pour admirer les oeuvres exposées, tirage au sort des gagnants de la tombola et remise des prix du public en fin de journée.

L'art pour tous les âges

Les (très) jeunes artistes ne sont pas en reste ! En effet, les écoles sont aussi impliquées dans ce temps artistique de l'année avec la tenue du Salon des Jeunes. Cette édition sera la 23^{ème}.

Cette année, c'est Jean-Denis MAYSONNAVE qui a accompagné les enfants dans la réalisation de leur oeuvre. Artiste sculpteur, il a initié les enfants à sa pratique. En partant d'un dessin, les enfants ont dû lui donner vie en fabriquant son double à l'aide de fils de fer entremêlés. De fragiles silhouettes ont ainsi pris forme. Elles seront exposées en même temps que celles des adultes, dans le hall d'accueil de L'ART.IMAGE



Vous souhaitez être bénévole pour le Salon et vous inscrire aux permanences ?

Contactez-nous à l'adresse suivante : communication@sainte-gemmes-sur-loire.fr ou au 02 41 66 75 52

37^{ème} Salon de Peinture et de Sculpture et 23^{ème} Salon des Jeunes Du samedi 25 février au dimanche 12 mars 2023

Ouvert tous les jours : lundi, mardi, mercredi, jeudi et samedi : de 14h à 18h | le vendredi de 14h à 20h
| Le dimanche, de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

Espace Culturel L'ART.IMAGE - Chemin de Parthenay à Sainte-Gemmes-sur-Loire
Salon gratuit, en libre accès. Vente d'affiches et de catalogues sur place.



CULTURE
& MANIFESTATION



« **Quelle trogne !** » vous êtes-vous exclamés en croisant, aux détours des chemins, ces curieux arbres à la silhouette fantomatique, au tronc massif et aux fines branches dressées vers le ciel.

En vallée de la Loire, ce sont principalement des frênes que l'on taille ainsi en émondant leur tête à 2 ou 3 mètres de haut et que l'on nomme « têtard » mais saules, chênes ou peupliers peuvent subir le même sort.

Il s'agit d'une pratique ancestrale, héritée probablement du Moyen-âge, où l'arbre appartenait au seigneur-propriétaire et sur lequel le paysan pouvait prélever régulièrement les branches pour ses besoins en bois d'œuvre, en chauffage voire éventuellement en fourrage. Ainsi, sur d'anciens baux ruraux, on trouve mentionné que le fermier pouvait couper le bois tous les 5, 7 ou 9 ans.

Ressources à consulter :

- www.parc-loire-anjou-touraine.fr/sites/default/files/2020-04/fiche-arbres-tetards.pdf
- cenpaysdelaloire.fr/le-conservatoire

Des actions environnementales sont engagées par la collectivité afin d'enrayer le déclin de ces pratiques sylvicoles et protéger ces écosystèmes.

Ce mode d'exploitation s'avère productif et durable ; il a ainsi perduré au fil des siècles composant des paysages ruraux singuliers, source d'imaginaire, et devenant élément patrimonial des bocages de l'Ouest.

En vieillissant, l'arbre têtard abrite toute une vie sous son écorce et dans ses cavités : champignons et insectes xylophages, oiseaux et notamment pics et huppés fasciés, chauve-souris et autres petits mammifères...

La prochaine fois que vous croiserez un frêne têtard, peut-être lui trouverez-vous une trogne plus sympathique ?

Pour en savoir plus :
 - Conservatoire d'espaces naturels Pays de la Loire
 - Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine

100 ans !

Une nouvelle centenaire à la Résidence les 3 Moulins

Madame Marie-Antoinette SAMSON est née le 26 janvier 1923, elle était maraichère avec son mari. Elle est résidente aux 3 Moulins depuis décembre 2015.

Discrète et toutefois à l'écoute de tous ceux qui l'entourent, elle affectionne autant les échanges que les moments de solitude.

Elle aimait jouer à la belote, tricoter, et donner du pain aux oiseaux sur son balcon. Depuis que sa vue baisse elle apprécie d'écouter de la musique classique, des livres audios ou la radio. Sa foi tient aussi une grande place dans ses journées. Elle a sept enfants (dont certains sont bénévoles à la résidence) et des petits enfants qui lui rendent souvent visite.



Nos associations de quartier : "Association du Moulin Carré"

« Le 20 janvier, nos adhérents se sont retrouvés autour de la galette des Rois, rappelle Patrick Le Carrou, président de la nouvelle Association du Moulin Carré. Et le 16 septembre, nous organiserons le pique-nique des voisins, élargi à tous les habitants du quartier ». Cette Association remplace celle des habitants des environs du Hutreau depuis juin 2022.

Son assise géographique se concentre désormais au secteur compris entre le chemin du Moulin Carré, le CD112, la rue Raphael Fumet et deux petits lotissements récents, « La Gaillardière » et « Le Petit Vernusson ».

Au total, 110 familles dont 41 sont déjà adhérentes. L'animation et l'entraide restent les maîtres mots. « Nous voulons développer la vie du quartier sous tous les plans, social, culturel, sportif... Nous accueillons ainsi les nouveaux arrivants. Nous défendons aussi les intérêts de nos membres et le cadre de vie ».

Le futur plan de circulation de la Jolivetterie est donc suivi

avec une grande attention. Patrick LE CARROU est assisté de Chantal THAUMOUX, secrétaire, et Jean-Marcel TERRIEN, trésorier. Quelques idées sont dans l'air. « Nous pourrions envisager un groupement pour avoir de meilleurs prix, dans des opérations de ramonage par exemple, pour se prêter des tondeuses, des outils, entre adhérents ». Ces prêts concernent déjà les fameuses boules carrés, vedettes des concours qui sont une spécificité du quartier.



Contact : Patrick LE CARROU | lecarrouchesnaie@wanadoo.fr

" Le bénévolat c'est l'art de la gratuité du cœur, du geste et du temps "

Parce que les bénévoles sont précieux, nous vous proposons deux textes qui rendent hommage au bénévolat et ses acteurs. Textes présentés lors du dernier Forum des Associations lors du temps d'échange sur le bénévolat.

1.

« le bénévolat c'est l'art de la gratuité du cœur, du geste et du temps
 Le bénévolat ne connaît d'autres lois que le besoin de l'autre, percevoir avec lui et trouver ensemble les solutions nécessaires.

L'engagement bénévole, ne serait-ce pas là une façon d'humaniser une société qui s'individualise de plus en plus ?

Le bénévolat c'est une fleur que l'on s'offre.

Le bénévolat c'est un cheminement personnel : c'est une fenêtre ouverte sur le monde.

Le bénévolat a tellement de valeur qu'il n'a pas de prix. »
 (auteur inconnu)

2.

« N'oubliez pas que le bénévole est un mammifère bipède que l'on rencontre dans les associations où il peut se réunir avec ses congénères. Les bénévoles se rassemblent à un signal appelé « convocation ».

On les trouve aussi en petits groupes en divers endroits, souvent tard le soir, l'œil hagard, les cheveux en bataille et le teint blafard, discutant ferme sur la meilleure façon d'animer une rencontre ou de faire des recettes supplémentaires pour boucler le budget !

L'ennemi héréditaire du bénévole est le YAKA dont les origines n'ont pu être déterminées. Le YAKA est aussi un mammifère bipède qui se caractérise par un cerveau très petit, lequel ne lui permet de prononcer que l'« il n'y a qu'à » contractée sous le terme de " YAKA ", ce qui explique son nom !

Le YAKA bien abrité dans la cité anonyme, attend... il attend le moment où le bénévole fera une erreur, un oubli, pour bondir et lancer un venin qui provoque chez le bénévole une maladie très grave : le découragement. Les premiers symptômes sont visibles rapidement: absences de plus en plus fréquentes aux réunions, intérêt croissant pour son jardin. Attendri devant une canne à pêche et attiré de plus en plus vif pour les pantoufles, le fauteuil et la télévision.

Ainsi les bénévoles, décimés par le découragement, risquent-ils de disparaître ! »

Quatre professionnels gemmois oeuvrent à « L'outil en main » !

Nombreux sont les Gemmois qui s'interrogent en passant près de ses locaux, en face des Halles de la Roseraie route de Bouchemaine, aux portes de la commune.

En chiffres, cette structure, qui fêtera ses 15 ans l'an prochain, accueille 82 bénévoles professionnels et 65 jeunes garçons et filles prêts à découvrir 29 métiers

L'association "L'Outil en Main Angers" regroupe des professionnels bénévoles, le plus souvent retraités et motivés pour échanger, transmettre de façon concrète les gestes de leurs métiers manuels. Ces ateliers manuels couvrent une grande diversité de domaines d'activités comme le bâtiment, la mécanique, l'informatique, l'ameublement, la couture ou encore le jardinage. Ils permettent à des jeunes de 9 à 15 ans de découvrir et réaliser des activités manuelles sur un temps extra-scolaire.

Comment cela fonctionne ?

Sur le principe du binôme « 1 bénévole / 1 jeune ». Les ateliers se déroulent le mercredi (séance de 3h le matin ou l'après-midi) dans un espace dédié, équipé de matériel professionnel. Les jeunes changent d'atelier toutes les 3 séances et peuvent ainsi s'initier à une dizaine de métiers différents au cours d'une année. Des bénévoles sont en charge des plannings des professionnels et organisent les affectations des jeunes dans les ateliers. Il s'agit d'un cursus de découverte et non de l'apprentissage d'un métier.



Gilles



Daniel



Serge



Denis

Rencontre des professionnels gemmois

Gilles, cuisinier, Daniel, pâtissier, Serge, électricien et Denis, tailleur de pierre, ont tous les 4 à cœur de transmettre leur passion pour un métier manuel, concret, de transmettre leur savoir faire, de guider les gestes, de montrer l'envers du décor, partie invisible du métier pour le client.

Pour eux, l'atelier est une opportunité de partage du plaisir du travail manuel en inter-génération et de réaliser « du bel ouvrage ». C'est aussi contribuer à l'orientation des jeunes, faire émerger des talents et susciter des vocations pour des métiers qui recrutent.

Bientôt, le site d'Angers ouvrira un nouvel atelier pour le travail du cuir, la broderie et le crochet. Mais surtout, c'est un appel à bénévoles que lance Jean-Christophe BREGER, chargé de communication à L'Outil en Main : « Nous recherchons des bénévoles dans les métiers du bâtiment, de bouche, du cuir, de la coiffure, et bien d'autres métiers ».

Alors, n'hésitez pas à proposer vos compétences et à transmettre votre passion aux jeunes !

L'OUTIL EN MAIN

37 Route de Bouchemaine
49000 Angers
06 36 31 34 85.

LISTE MAJORITAIRE OSONS

AGIR, MALGRÉ LA CRISE !

Depuis l'élection de la majorité municipale, le 15 mars 2020, la mise en œuvre des projets énoncés pendant la campagne électorale se doit de tenir compte d'un contexte national où les crises s'enchaînent, rendant plus complexe la concrétisation de certaines orientations.

C'est ainsi que, pendant ces 2 dernières années, la crise sanitaire a mis le pays et la vie sociale au ralenti, empêchant la tenue de certains rendez-vous (tels que les vœux du Maire) qui ponctuaient habituellement la vie locale.

Aujourd'hui, c'est plutôt la crise énergétique qui pèse sur les budgets communaux, la facture pour 2023 s'annonçant exponentielle lorsque le chauffage des équipements (et c'est le cas de Ste Gemmes sur Loire) est alimenté au gaz.

Dans un tel contexte, la majorité est cependant mobilisée pour faire aboutir des projets sur lesquels elle s'est engagée en 2020.

C'est ainsi que cette année, nous allons pouvoir réaliser :

- La rénovation énergétique de plusieurs bâtiments communaux, dont le groupe scolaire des Grands Jardins. Une bonne nouvelle pour les enfants qui fréquentent l'école, même si, pendant plusieurs mois, les travaux risquent de perturber les journées scolaires.

- L'ouverture d'une micro-crèche qui permettra d'augmenter le nombre de places d'accueil sur notre commune. Une perspective intéressante pour les futurs habitants du quartier de la Jolivetterie qui vont commencer à s'installer cette année sur la commune.

- La mise en œuvre d'une Mutuelle Complémentaire communale, destinée à faciliter l'accès à la santé pour le plus grand nombre : un projet qui peut intéresser les retraités, les étudiants et bien d'autres !

D'autres projets sont au travail, et verront progressivement le jour.

Des événements extérieurs freinent nos projets, certes. Mais ils avancent malgré tout. Agir, malgré les crises, reste notre volonté, et l'avenir de notre commune est notre préoccupation majeure.

La majorité municipale

LISTE MINORITAIRE TOUS ACTEURS

RÉTROPÉDALER C'EST BIEN, CHOISIR LE BON BRAQUET C'EST MIEUX.

Les 5 élus de l'opposition, Hélène Ouvrard, Loïc Leblong, Noël Faber, Christophe Saulais et Benoit Eon, nous vous adressons, au nom du groupe Tous Acteurs, nos vœux de bonne et heureuse année à Sainte-Gemmes-sur-Loire.

En 2021, la majorité avait voté une augmentation excessive des tarifs de location des salles municipales, injuste pour les Gemmois et les associations de la commune ; nous lui avons démontré cette injustice et mis en évidence les

conséquences négatives pour la vie sociale et culturelle. En décembre 2022, « rétropédalage » : les tarifs sont revus à la baisse, à la grande satisfaction des Gemmois et de notre groupe Tous Acteurs ; mais que de temps perdu...

En 2022, la majorité s'est obstinée à voter une hausse des taxes locales et un nouvel emprunt, à l'encontre de nos arguments de bon sens. En ce début d'année, moment capital de réflexion et de décisions pour les orientations budgétaires et l'adoption du budget annuel, nous espérons donc la prise de bonnes résolutions par la majorité.

Année 2023 : mi-mandat (déjà !) pour l'équipe municipale. Nous ne baisserons pas les bras, fidèles à nos valeurs et à notre engagement de défendre le bien-être et les intérêts de tous les Gemmois, de nos associations, de nos entreprises locales.

Nous sommes bien sûr toujours à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter.

Le groupe de la minorité
- tousacteurs.sgsl@gmail.com

AGENDA

Février, Mars, Avril 2023

- VIE MUNICIPALE
- CULTURE
- NATURE // ENVIRONNEMENT DURABLE
- SPORT // LOISIRS
- JEUNE PUBLIC
- VIE DES ACTEURS GEMMOIS
- ACTIVITÉS CCAS

Février

- **École des Grands Jardins**
Les inscriptions sont ouvertes pour septembre prochain. Directement auprès du directeur de l'école, François FOURNY. L'école accueille les enfants qui ont 3 ans dans l'année de la rentrée (enfants nés en 2020 pour la rentrée 2023).
- **Activités manuelles**
Proposées par Loire Créateurs
 - "Petits coeurs" - samedi 4 février | de 15h à 17h | Adultes et enfants à partir de 6 ans / 35€
 - "Suspension Macramé" - samedi 11 février | de 15h à 17h | Adultes et ados à partir de 14 ans / 35€
 - "Kokedama plante verte" - samedi 23 février | de 15h à 17h | Adultes et enfants à partir de 10 ans / 35€ ou 40€ en duo
 Où ? : Le Resto du Jardin, route de la Roche
Le prix comprend le goûter préparé par Le Resto.
Réservation et règlement à la boutique Loire Créateurs
- **Conseil Municipal**
Jeudi 09 février à partir de 19h30
Où ? : Mairie de Sainte-Gemmes-sur-Loire
Séance ouverte au public
- **"Made in Angers"**
La Boutique Loire Créateurs participe pour la 1^{ère} fois à Made in Angers. 3 dates d'accueil :
 - Mardi 14 février - de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
 - Lundi 20 février - de 10h00 à 12h00
 - Mardi 21 février - de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
 Les visiteurs pourront découvrir la boutique et rencontrer quelques créateurs présents pour l'événement. Moment d'échanges entre professionnels et visiteurs pour mieux comprendre leur métier et leur passion.
Inscription sur le site de Made in Angers.

So'Ambiance, Hortival Diffusion et Le Fresne participent également à cet événement !

Vu !
page 6

- **Conférence sur les questions énergétiques**
Mieux chez moi
Jeudi 16 février | 18h30
Où ? : Maison des Associations



- **Repair'Café & Repair'Vélo**
Ne jetez plus, réparez ! Pour le Repair'Vélo, venez avec votre vélo pour apprendre à le régler, le vérifier et l'entretenir avec des bénévoles de Gemmes le vélo.
Samedis 18 février, 18 mars et 22 avril | De 9h30 à 12h30
Où ? : Maison des Associations
Ouvert à tous - Atelier de co-réparation gratuit



- **Cercle Jeanne d'Arc / Société Plaisance**
 - jusqu'au 18 février | Challenge Jeanne d'Arc (1 soc., 1 inv.)
 - Samedi 4 février | Concours de Belote au Cercle Jeanne d'Arc
 - Du 20 au 23 février | Concours de l'UNC - Société Plaisance
 - Du 27 février au 25 mars | Challenge Plaisance 1 soc/1 inv.
 - Challenge G20 à la mêlée du 27 mars au 15 avril | Cercle Jeanne d'Arc

Vu !
page 13

- **Conférence "Le jardin, c'est la santé"**
Association du Camp de César, conférence de Gilles GALOPIN, directeur en biologie végétale.
Samedi 18 février | 16h30 - Gratuit, ouvert à tous
Où ? : Maison des Associations
- **Après-midi Jeux**
Proposé par la Mairie - gratuit
Mercredi 22 février | 15h - 21h
Où ? : Maison des Associations
- **37^{ème} Salon de Peinture et de Sculpture & 23^{ème} édition du Salon des Jeunes**
Commune de Sainte-Gemmes-sur-Loire
Du samedi 25 février au dimanche 12 mars 2023 | Ouvert tous les jours
Où ? : L'ART.IMAGE

- **Initiation à la danse**
Association Les Petiots. Remontez le temps en (re)découvrant des danses de type traditionnel sous forme de jeux ! Moment convivial assuré.
Mardi 21 février | de 16h à 18h
Gratuit - pour les enfants de 8 à 12 ans.
Sur inscription au 06 81 50 77 50
Où ? : Maison des Associations



Mars

- **Spectacle Musique orientale**
Association Al Kamandjâti au Cesame
Jeudi 2 mars | 20h30
15€ en prévente
Gratuit - 13 ans
Réservation sur HELLOASSO
Où ? : Théâtre du Cesame



- **Opération broyage de végétaux**
Gratuit, proposé par la Mairie. 2 agents sur place.
Samedi 4 mars | 9h - 12h
Où ? : Pré de l'Authion
A partir de 10h, la Soupe au Caillou propose au même endroit, stand de graines et de plantes et organise une opération ramassage de déchets.

- **Portes Ouvertes**
Ecole Dominique SAVIO
Samedi 11 mars | de 9h30 à 11h30

Visite des locaux, rencontre des enseignants, présentation des projets éducatifs et pédagogiques actuels et à venir. Possibilité de prendre un rendez-vous d'inscription en téléphonant au 02 41 66 50 50. "Nous vous conseillons de venir accompagnés de vos enfants. Les démarches administratives sont simples et nous serons disponibles pour vous accueillir."
Où ? : Ecole D. Savio, place de la Mairie

- **Soirée Astronomie - Le système solaire**
Association Familles Rurales et Fabrice FOURNELA
Samedi 18 mars - A partir de 20h
Où ? : Salle de Réunion de L'ART.IMAGE
- **LOTO**
OHB
Samedi 18 mars
Où ? : L'ART.IMAGE

- **Challenge Seniors - Sport**
CCAS de Sainte-Gemmes-sur-Loire
Vendredi 24 mars | 9h15 - 12h15
Où ? : Complexe Sportif Gemmois
- **Théâtre - Juliette & Roméo**
Par la Cie Nom d'un Bouc !
Samedi 25 mars | 20h30
Où ? : L'ART.IMAGE



Spectacle d'Impro
Association ADEELIA et la Cie Des Lions dans ton salon. La troupe jouera au profit de l'Association d'Aide au Développement pour les Jeunes Tanzaniens
Dimanche 26 mars | 15h00
Adulte 8€
4€ pour les 12-16 ans
Réservation via HELLOASSO
Où ? : L'ART.IMAGE

- **Conseil Municipal**
Jeudi 30 mars à partir de 19h30
Où ? : Mairie de Sainte-Gemmes-sur-Loire
Séance ouverte au public

Avril

- **Concours de Belote**
Association L.S.R
Jeudi 13 avril
Où ? Maison des Associations
- **Portes Ouvertes**
Les fermes Bio de Sainte-Gemmes-sur-Loire ouvrent leurs portes !
Samedi 15 avril
- **Après-midi Jeux**
Proposé par la Mairie - gratuit
Mercredi 19 avril | 15h - 21h
Où ? : Maison des Associations
- **Stage d'accordéon diatonique avec Jean-Michel CORGERON**
Proposé par l'association Folk Jaime Moi
Samedi 22 avril | 14h30
Où ? : L'ART.IMAGE
- **Bal Folk**
Par l'association Folk Jaime Moi, avec les groupes Duo t'en bal et La P'tite Bastringue
Samedi 22 avril | 20h30
Où ? : L'ART.IMAGE

- **Marché - Les Jardins du Coeur**
Au profit de la Chaîne de l'Espoir
22 et 23 avril - confirmation lors du prochain magazine
Où ? : Avenue du Commerce

Une nouvelle date pour "Juliette & Roméo"



La représentation du 17 décembre 2022 avait dû être annulée car Juliette, malade, ne pouvait malheureusement pas rejoindre son Roméo sur scène.
Qu'à cela ne tienne, ce n'est que partie remise ! Une nouvelle date en 2023 est programmée le **SAMEDI 25 MARS à 20h30**

Tarif plein : 8€ Espace Culturel L'ART.IMAGE
Tarif réduit : 5€

resa.jetr.stegemmes.17dec@gmail.com



Envie de passer un bon moment ? De rencontrer d'autres Gemmois en découvrant de nouveaux jeux ?

Nous vous proposons des soirées jeux organisées à la Maison des Associations ! Venez avec vos amis, vos enfants, vos petits-enfants, vos voisins ! Chacun vient quand il le veut, entre 15h et 21h. Il y aura toujours une place et un partenaire de jeu ! Des bénévoles sont présents pour expliquer les règles, les jeux sont fournis.

- Les prochaines dates :
- Mercredi 22 février
 - Mercredi 19 avril

Les jeunes du Club de Sainte-Gemmes-sur-Loire vous proposeront boissons et goûters. Cette action leur permet de financer ensuite leurs projets sur l'année.

Au plaisir de vous rencontrer et de jouer ensemble !

Gratuit, en accès libre

Besoin de renseignements complémentaires (horaires, lieux, déroulé) ?

Merci de vous rapprocher de l'organisateur de la manifestation.

CONTACTS

Administration



MAIRIE & AGENCE POSTALE

2 place de la Mairie
Tél : 02 41 66 75 52 | Fax : 02 41 66 74 00
Astreinte bâtiments communaux : 06 45 17 40 02
✉ mairie@sainte-gemmes-sur-loire.fr
🌐 www.sainte-gemmes-sur-loire.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h45 à 17h00
Mercredi : de 9h00 à 12h00. Sur rendez-vous l'après-midi.
Tous les samedis de 9h00 à 12h00

Horaires des levées :

15h30 en semaine et 11h00 le samedi

Social - Solidarités



CCAS

2 place de la Mairie
Tél : 02 41 66 75 52 | Fax : 02 41 66 74 00
✉ ccas@sainte-gemmes-sur-loire.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00
et de 13h45 à 17h00

CLIC

2 place de la Mairie
Tél : 02 41 95 28 34

MISSION LOCALE ANGEVINE

2 place de la Mairie ✉ ldaguene@mmla49.fr
Permanence les mardis de 14h00 à 17h00

RÉSIDENCE LES 3 MOULINS

EHPA - EHPAD
11 rue de la Fragonelle
Tél : 02 41 44 12 45
✉ accueil@res3moulins.fr

Enfance - Jeunesse



ÉCOLE PUBLIQUE DES GRANDS JARDINS

Route des Ponts-de-Cé
Tél : 02 41 66 79 40
✉ ce.0490650r@ac-nantes.fr

ÉCOLE PRIVÉE DOMINIQUE SAVIO

29 place de la Mairie
Tél : 02 41 66 50 50
✉ stegemmessurloire.dsavio@ec49.fr
www.ecole-sainte-gemmes-sur-loire.fr/

ALAE - Accueil de Loisirs Associé à l'École

Rue des Grands Jardins
Tél : 06 04 10 64 92
✉ alaestegemmessurloire@fol49.org

CLUB JEUNES - Vacances scolaires et mercredis

Maison Garreau - 6 rue du Moulin du Pain
Tél : 06 04 10 64 92
✉ animationalaestg@fol49.org

GRAINES DE LOIRE - Crèche et halte-garderie

3 route d'Angers
Tél : 02 41 68 32 85

RELAIS PETITE ENFANCE

Tél : 02 41 79 72 75

Culture - loisirs



BIBLIOTHÈQUE

9 rue de la Fragonelle
Tél : 02 41 79 82 66
✉ bibliotheque-stegemmes@orange.fr
🌐 biblio-ste-gemmes-sur-loire.fr

Horaires d'ouverture :

Le lundi de 16h00 à 18h00 // Le mercredi de 15h00 à 18h00 // Le jeudi de 16h00 à 18h00 // Le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h30 à 16h30

ESPACE CULTUREL L'ART·IMAGE

Chemin de Parthenay
Tél : 06 38 47 51 89
✉ lart.image@sainte-gemmes-sur-loire.fr
🌐 culture.sainte-gemmes-sur-loire.fr

MAISON DES ASSOCIATIONS

Place du Calvaire
Tél : 06 38 47 51 89
✉ lart.image@sainte-gemmes-sur-loire.fr
🌐 sainte-gemmes-sur-loire.fr



MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Avenue du Commerce
Tous les vendredis de 15h à 19h

Nouveaux Gemmois ? Demandez votre "Kit Accueil !"

Vous êtes installés sur la commune depuis le 1^{er} janvier 2023 ? Demandez votre Kit Accueil !

Depuis l'espace "En 1 Clic" sur la page d'accueil du site internet, rubrique "Nouveaux Arrivants". Remplissez le formulaire en ligne. Le service Communication prend ensuite contact avec vous pour retirer le kit en mairie.



Vu !
page 9

ÉTAT-CIVIL



DÉCÈS



NAISSANCES

05/12/22 - Roch MARCHANT
31/12/22 - Louka RINEAU
04/01/23 - Lily LOUIS

20/11 - Mélanie ROLAND née CHUREAU
02/12 - Bernadette THOREZ née MARESCAUX
08/12 - Nicole LEVASSEUR née BOURRY
14/12 - Loïc PROD'HOMME
17/12 - Geneviève MAURIER née CHARRON

06/01 - Solange BARRÉ née CHAUVIÈRE
06/01 - Marie-Thérèse RENOULT née NEVOUX
07/01 - Miguel PROFIL